

Hong Kong Daily

Zoom sur l'agriculture

Dimanche 18 décembre 2005

Un accord minimaliste en attendant avril 2006

Adoption de la déclaration ministérielle

Il aura fallu une nuit blanche de négociations en « green room » suivie de longues discussions, pour le pays arrivent finalement à un accord d'ensemble, à partir de la version révisée du projet de texte ministériel distribué en début d'après-midi

Le compromis final est jugé par la plupart des délégations comme insuffisant, mais à prendre comme une étape d'un processus dont la prochaine échéance est le 30 avril 2006.

Que dit exactement ce compromis par rapport à la version du 17 décembre (voir HKD n°6) ? Voici un passage en revue des différents points de la négociation agricole.

Soutien interne

Par rapport au texte d'hier, des changements ont été introduits dans la formulation de la disposition visant à des abaissements effectifs des soutiens distorsifs. Par ailleurs, une référence à l'accord cadre de juillet 2004 a été introduite, laissant penser qu'elle renvoie notamment au souci de proportionnalité dans les réductions.

Le texte adopté à Hong Kong ne mentionne toujours pas les seuils des fourchettes, ni le

pourcentage de réduction pour chacune des fourchettes, ni les dates de mise en œuvre.

Par ailleurs, le texte reconnaît comme dans la version d'hier que les PED n'ayant pas d'engagements concernant la MGS seront exemptés des réductions *de minimis* et de l'abaissement global du soutien interne ayant des effets de distorsions des échanges.

Subventions aux exportations

L'exigence de parallélisme dans la suppression de toutes les formes de subventions à l'exportation a été maintenant explicitée. Le changement majeur concerne l'introduction de la date de 2013 au lieu de 2010 comme le souhaitaient l'ensemble des membres, pour l'achèvement de la suppression des subventions à l'exportation et des disciplines pour les mesures d'effet équivalent. En outre, il est spécifié que l'essentiel de la réduction devra se faire avant la fin de la première moitié de la période de mise en œuvre. Reste à définir ce que recouvre le terme « *essentiel* »

Cette nouvelle formulation sur le volet soutiens aux exportations consacre une victoire réelle de l'Union européenne. La date retenue pour l'élimination des subventions aux exportations évite en effet une anticipation de la réforme de la PAC prévue pour 2013.

Les implications du parallélisme sont importantes. En effet, la confirmation de la date de 2013 est liée à un consensus sur la définition des disciplines sur les mesures à l'exportation d'effet équivalent. Ceci confirme l'extension de ce pilier,

au-delà des subventions directes à l'exportation, aux garanties de crédit à l'exportation, utilisées notamment par les Etats-Unis. Gageons que sur ce point, les négociations seront difficiles, notamment entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

Accès au marché

Le seul changement par rapport à la version d'hier est la mention des préférences de longue date, juste avant la mention de l'érosion des préférences. Ceci correspond à une demande ferme du groupe ACP lors des discussions de la nuit dernière.

Traitement spécial et différencié

L'annexe F relative aux modalités de l'accès au marché libre de droits de douane et de contingents des PMA a été revue. Elle précise que cet accès au marché devra concerner « *au moins 97% des produits originaires des PMA définis au niveau de la ligne tarifaire, pour 2006 ou au plus tard le début de la période de mise en œuvre* ».

Le coton : la bataille doit continuer

Déception majeure de la part des pays co-auteurs de l'initiative coton, aucun calendrier précis n'a été introduit notamment sur le volet soutien interne. La formulation retenue se contente de rappeler que ce dossier devra être traité de façon plus ambitieuse et plus rapide.

Le seul acquis concret sur ce dossier est l'élimination complète par les pays développés de toutes les formes de subvention à l'exportation en 2006. Ce qui finalement ne fait qu'entériner un principe déjà acquis, comme le soulignait le ministre malien (voir Hong Kong Daily n°6).

Gagnants et perdants

Comme à l'issue de toute négociation, la question posée est « *qui gagne ? qui perd ?* » Il est certes difficile de répondre à chaud à cette question, mais certains éléments peuvent déjà être apportés. Le premier gagnant, c'est l'OMC et son

nouveau directeur, Pascal Lamy. En début de semaine, tout le monde présentait Hong Kong comme « *la chronique d'un échec annoncé* », en particulier sur le volet agricole, comme d'habitude point d'achoppement des discussions. Finalement, un accord a prévalu. Ce succès doit être immédiatement nuancé : il s'agit bien d'un texte a minima, renvoyant les décisions les plus complexes (chiffrées en particulier) à fin 2006.

Au final, l'Union européenne a réussi à ne pas devoir anticiper la réforme programmée de sa politique agricole, mais a dû concevoir une date butoir pour la fin de ses subventions à l'exportation. Les Etats-Unis, bien qu'obligés de soumettre aux disciplines de l'OMC les crédits à l'exportation, n'ont rien lâché de nouveau sur le coton. Le G20 a obtenu quelques avancées sur l'accès au marché, sans réussir à gagner le démantèlement des soutiens des pays développés à leur agriculture.

Enfin, le G90, dont les pays ACP, sort lui aussi mi gagnant mi-perdant de Hong Kong. Une prise en compte de la question des préférences de longue date, un accès facilité pour les produits des PMA, la fin des subventions à l'exportation en général et pour le coton en particulier : tels sont les points positifs. Cependant, les Etats-Unis continueront à verser des aides directes à leur cotonculteurs, aides qui constituent de véritables soutiens indirects à l'exportation. De même, l'accès des PMA au marché des pays développés n'est pas complètement gagné, ni le maintien des préférences commerciales.

Au final, ce cycle, comme annoncé sera-t-il celui du développement ? Il reste quelques mois pour le prouver, le 30 avril 2006 étant la date fixée pour des modalités concrètes sur le volet agricole de la négociation. Gageons qu'il sera difficile de tenir cette échéance, tant les discussions à venir comportent des points épineux.

Anne Wagner (GRET), Arlène Alpha (GRET), Benoît Faucheux (GRET), Vincent Fautrel (CTA) ; en direct de Hong Kong

Bénédicte Hermelin (GRET)